

Recueil
de fiches compétences

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

“Métiers de
l'agriculture”



Recueil de fiches de compétences

Certificat d'aptitude professionnelle agricole

spécialité "Métiers de l'agriculture"

Sommaire



Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un CAP agricole spécialité Métiers de l'agriculture. Il réunit les fiches compétences relatives aux emplois d'ouvriers agricoles.

Présentation du CAP agricole spécialité Métiers de l'agriculture	p 3
Compétences	p 4
2.1 Fiches compétences du secteur des productions animales	p 6
2.2 Fiches compétences du secteur des productions végétales	p 24
Annexes	p 44

**Présentation du
CAP agricole
spécialité
Métiers de
l'agriculture**

Le CAP agricole est un diplôme professionnel de niveau V qui peut être obtenu par la voie scolaire, par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue. Il peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un triple objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur et à celles du travail.
- confirmer la double finalité de professionnalisation et d'éducation du diplôme.
- faciliter la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de diplôme du CAP agricole comporte 3 parties :

- le référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- le référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.
- le référentiel de formation : présentation générale, architecture de la formation et modules de formation.

Le recueil de fiches compétences est associé au référentiel de diplôme. Ces fiches ont été produites pour le référentiel professionnel et permettent de donner des informations sur les champs de compétences et les situations professionnelles significatives (SPS). Le référentiel du diplôme et ce recueil sont les outils de référence des formateurs qui doivent en prendre connaissance quel que soit leur domaine d'intervention.

Comme dans le cas des autres diplômes du MAAF, le référentiel du CAP agricole spécialité "Métiers de l'agriculture", le recueil de fiches compétences et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>

Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences du référentiel professionnel du CAP agricole spécialité métiers de l'agriculture et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis¹.

La compétence est une combinaison de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...² – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans les emplois visés par le diplôme. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et aux finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

La définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent en annexe.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

1. Les fiches compétences sont réalisées lors de la phase d'ingénierie du référentiel professionnel du diplôme, par des délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) des DRAAF-SRFD.

2. L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du CAP agricole spécialité Métiers de l'agriculture

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, ces SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Les tableaux suivants présentent les situations professionnelles significatives de la compétence d'un ouvrier agricole, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit.

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes, en fonction des secteurs de production concernés.

1. Fiches compétences du secteur des productions animales	p 6
1.1 Support : Ruminants.....	p 6
1.2 Support Porcs ou aviculture	p 7
2. Fiches compétences du secteur des productions végétales	p 24
2.1 Support Arboriculture ; support Horticulture ; support Viticulture.....	p 25
2.2 Support Grandes cultures.....	p 40

1. Champs de compétences et situations professionnelles significatives en productions animales

Les champs de compétences suivants sont communs au support Ruminants et au support Porcs ou aviculture.

Chacun de ces supports fait également l'objet de champs de compétences et de SPS spécifiques.

Champs de compétences communs aux supports de la production animale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification avant mise en route - Conduite des engins agricoles en situation de travail 	Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité
Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et petites réparations des engins et du matériel - Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements 	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
Communication en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies après observation des animaux, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours 	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Champs de compétences Ruminants (bovins, ovins, caprins)

Champs de compétences	SPS	Finalités
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments - Réalisation des opérations liées au pâturage - Travaux des surfaces associées à l'élevage 	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des anomalies - Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas - Manipulations et interventions - Exécution de la traite (cas d'un élevage laitier) 	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Champs de compétences spécifiques au support Porcs

Champs de compétences	SPS	Finalités
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments - Travaux des surfaces associées à l'élevage 	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des anomalies - Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas - Manipulations et interventions 	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Champs de compétences spécifiques au support Aviculture

Champs de compétences	SPS	Finalités
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation des aliments - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments 	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des anomalies - Manipulations et interventions 	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel

Situations professionnelles significatives

- Vérification avant mise en route
- Conduite des engins agricoles en situation de travail

Finalité : Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité

Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires.

Le salarié est en capacité d'entretenir les différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux agricoles. Il est en capacité d'entretenir et d'effectuer de petites réparations (maçonnerie, ...) sur les bâtiments.

Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne exécution de son travail. Il rend compte par des moyens appropriés au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité.

Indicateurs de réussite :

Respect des consignes et des procédures internes

Rigueur dans la gestion du temps

Rigueur dans l'utilisation des matériels et engins

Absence d'incidents et d'accidents

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire

Utiliser les engins, matériels et équipements agricoles
 Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins et matériels agricoles
 Détecter une anomalie de fonctionnement des engins, matériels et équipements agricoles
 Interrompre le travail en cas d'anomalie
 Adapter la vitesse de conduite à la spécificité des travaux en cours et aux conditions d'utilisation
 Faire les vérifications d'usage avant mise en route
 Connaître les différents types de matériels et leur fonctionnement (utilisation)
 Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)
 Savoir lire et comprendre une notice technique
 Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail
 Interrompre le travail en cas d'anomalie
 Nettoyer, vérifier, ranger les différents équipements, matériels et produits

...

Savoirs identifiés par les professionnels

Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle
 Connaissances des engins, matériels et équipements agricoles
 Connaissances des règles de sécurité et des risques professionnels
 Connaissance des réglages, de l'utilisation et de la conduite des matériels

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue</p> <p>Maîtriser la diversité des opérations techniques</p> <p>Détecter une anomalie (dysfonctionnement) de fonctionnement des engins, matériels et équipements agricoles et effectuer un réglage ou une petite réparation si nécessaire</p> <p>Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans la conduite des différentes opérations liées aux productions végétales</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Respecter le temps global nécessaire pour chaque opération</p> <p>...</p>	<p>Respecter les consignes de travail et l'organisation prescrite, les horaires</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Respecter (prendre soin) les matériels et engins</p> <p>Utiliser de manière prudente les matériels et engins</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Avoir le sens pratique de l'organisation</p> <p>...</p>

Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	
Situations professionnelles significatives	- Entretien et petites réparations des engins et du matériel - Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements
Finalité : Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	
Responsabilité / autonomie : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité.	
Environnement de travail : Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires. Le salarié est en capacité d'entretenir les différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux agricoles. Il est en capacité d'entretenir et d'effectuer de petites réparations (maçonnerie, ...) sur les bâtiments. Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne exécution de son travail. Il rend compte par des moyens appropriés au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité.	
Indicateurs de réussite : Compréhension et respect des consignes Bon état (entretien régulier) de marche des engins, matériels et équipements Absence de défaut d'entretien des engins, matériels et équipements Fonctionnalité des bâtiments Réalisation d'opérations d'entretiens et de maintenance de premier niveau des équipements et du bâti ...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence. Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Entretien et réparer les engins, matériels et équipements agricoles Petits travaux d'entretien (maçonnerie, soudure, couverture, plomberie, peinture ...) Observer l'état des engins, matériels, équipements et bâtiments Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins, matériels et équipements agricoles Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Assurer l'entretien courant du matériel et du bâti (être bricoleur) et changer les consommables Savoir lire et comprendre une notice technique ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des engins, matériels, équipements agricoles Connaissances de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures Connaissance des réglages et de la conduite des matériels Connaissances des interventions d'entretien des équipements et du bâti : vidange, changement de filtre, bases de la soudure (arc, autogène, mig, mag...), base en électricité, petite plomberie... ...
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue Faire preuve d'autonomie dans l'entretien des engins, matériels, équipements et bâtiments agricoles ...	Respecter l'organisation prescrite, les horaires Respecter les «gestes et postures» Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir le sens de l'observation ...

Communication en situation professionnelle

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies après observation des animaux, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours
---------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Finalité :

Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce indifféremment dans tous types d'exploitations ou d'entreprises de travaux agricoles et la communication en situation professionnelle est une activité quotidienne nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise en lien avec ses partenaires. Le salarié est en capacité de communiquer avec son supérieur hiérarchique, ses collègues de travail ou avec un tiers pour transmettre les informations, observations et données, utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail. Il travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne compréhension des consignes reçues et de la fiabilité des informations transmises. Il rend compte par des moyens appropriés (oralement ou par écrit) au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité. La communication en situation professionnelle exige un niveau convenable d'expression écrite et orale pour comprendre et être compris. Elle exige également, de plus en plus, une connaissance et une maîtrise de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (téléphonie, informatique...).

Indicateurs de réussite :

- Compréhension et respect des consignes
- Intelligibilité et fiabilité des informations transmises
- Qualité des relations de travail
- Capacité à travailler en équipe
- Respect des procédures d'enregistrement de données
- Rigueur dans l'enregistrement des données
- Aisance communicationnelle
- Signalement des dysfonctionnements et anomalies...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
S'exprimer oralement (de manière claire, structurée et concise) S'exprimer par écrit (de manière claire, structurée et concise) Argumenter Utiliser un téléphone portable, un ordinateur, un appareil photo Enregistrer (saisir) des données Utiliser des logiciels professionnels Observer et rendre compte...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Techniques de communication & usage des TIC ...
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Adapter son comportement et sa communication en fonction de ses interlocuteurs et situations plus ou moins complexe Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des techniques de communication et technologies de l'information et de la communication (TIC) Argumenter...	Respecter les consignes données Respecter les règles (explicites et implicites) de communication et procédures d'enregistrement Faire preuve de rigueur dans la saisie et l'enregistrement des données Avoir le sens de l'observation Avoir un esprit d'équipe Respecter les règles de savoir-vivre et de bienséance...

Support Ruminants Alimentation des animaux

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments - Réalisation des opérations liées au pâturage - Travaux des surfaces associées à l'élevage
Finalité :	
Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié d'exploitation peut disposer de degrés d'autonomie variable selon le type d'emploi occupé (services de remplacement, lieu de travail excentré par rapport au siège d'exploitation), le niveau de confiance établi avec le responsable d'atelier ou le chef d'exploitation et le type d'exploitation. Il se conforme aux consignes données mais peut disposer d'une certaine latitude pour s'adapter aux conditions du chantier. Il transmettra les éléments qui lui semblent requérir une prise de décision voire une modification de la façon de traiter un chantier à son supérieur direct.	
Environnement de travail :	
L'activité peut s'effectuer partiellement ou en totalité en bâtiment d'élevage, à l'extérieur, parfois en altitude (pâturage d'estive) voire sur plusieurs lieux ou ateliers.	
Le salarié est amené à travailler le week-end et les jours fériés. Il peut être soumis à des astreintes et devra s'adapter aux habitudes de fonctionnement de(s) l'atelier(s) (de l'exploitant) sur lequel il effectue une prestation de services (cas des services de remplacement).	
La mécanisation et l'automatisation des tâches croissantes sur les exploitations, dans les bâtiments et pour les travaux liés aux surfaces associées à l'élevage, nécessitent l'utilisation d'engins (ensileuse, remorque distributrice..), d'appareillages (salle, robot de traite...) de taille et de complexité variables.	
Dans le cadre de la distribution des aliments, le salarié peut être amené à porter des charges, à utiliser des machines mues par la prise de force, ce qui nécessite une bonne condition physique et l'adoption de gestes et postures, de tenues adaptées pour travailler en sécurité pour lui-même et pour les animaux.	
L'organisation du travail peut prendre en compte à la fois la conduite de l'alimentation et celle des cultures fourragères. Dans le cadre de son travail il pourra côtoyer un ou des intervenants extérieurs. Lors de déplacements des animaux entre les parcelles, l'aide d'un chien de berger pourra lui être nécessaire.	
Indicateurs de réussite :	
Appréciation de la gravité d'un problème et de l'urgence d'intervention	
Détection et identification des comportements alimentaires particuliers	
Application dans la distribution des aliments	
Appréciation de la consommation des animaux	
Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches	
Qualité de l'entretien du matériel et des installations...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i>	
<i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Distribuer «manuellement, mécaniquement ou à l'aide d'automates» des aliments	Caractéristiques des différentes espèces fourragères
Apprécier la pousse de l'herbe	Caractéristiques des différents concentrés
Apprécier la qualité d'un aliment	Bases en agronomie et en conduite des systèmes fourragers
Apprécier le stade de récolte des fourrages	Techniques d'entretien des prairies
Poser et entretenir des clôtures	Bases en anatomie et physiologie
Observer et apprécier le comportement alimentaire des animaux	Maladies nutritionnelles fréquemment rencontrées
Réaliser les travaux des surfaces fourragères	Caractéristiques des bâtiments adaptés au type d'alimentation
Régler les matériels...	Matériels de distribution des aliments...

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Evaluer la qualité des rations à partir de l'état ou du niveau de production des animaux.</p> <p>Adapter les rations à l'état des animaux</p> <p>Utiliser des logiciels professionnels spécifiques de la production</p> <p>Évaluer les potentialités fourragères des cultures</p> <p>Identifier les anomalies de comportement alimentaire (sous, surconsommation,..)</p> <p>Préparer les phases importantes de la conduite alimentaire (mise à l'herbe, préparation de la mise à la reproduction ou au à la mise bas,..)</p> <p>Constituer des lots d'animaux pour une alimentation homogène et adaptée</p> <p>Actualiser ses connaissances</p> <p>...</p>	<p>Rendre compte des éléments marquants auprès du responsable d'atelier ou du(es) exploitants.</p> <p>Avoir « l'œil » de l'éleveur pour être réactif en cas de problème</p> <p>Adapter son comportement aux animaux lors des interventions</p> <p>Situer le fonctionnement de l'atelier dont il est responsable par rapport au fonctionnement global de l'exploitation</p> <p>Travailler en équipe</p> <p>...</p>

Support Ruminants Surveillance et soins aux animaux

Situations professionnelles significatives

- Repérage des anomalies
- Repérage des chaleurs et des signes précurseurs de mises bas
- Manipulations et d'interventions
- Exécution de la traite (cas d'un élevage laitier)

Finalité :

Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Responsabilité / autonomie :

Le salarié d'exploitation peut disposer de degrés d'autonomie variable selon le type d'emploi occupé (services de remplacement, lieu de travail excentré par rapport au siège d'exploitation), le niveau de confiance établi avec le responsable d'atelier ou le chef d'exploitation et le type d'exploitation (nombre d'ateliers, spéculations ou filières diverses « viande, lait, transformation »). Il se conforme aux consignes données (orales ou écrites) mais peut disposer d'une certaine latitude pour s'adapter aux conditions du chantier (climatiques, situation particulière constatée sur l'atelier au démarrage...). Il transmettra (à l'écrit, sur support adapté ou l'oral) les éléments qui lui semblent requérir une prise de décision voire une modification de la façon de traiter un chantier à son supérieur direct et aura en tête les répercussions de son travail sur le fonctionnement plus global de l'atelier ou de l'exploitation.

Environnement de travail :

L'activité peut s'effectuer en bâtiment d'élevage, à l'extérieur, parfois en altitude (pâturage d'estive) voire sur plusieurs lieux ou ateliers.

Le salarié est amené à travailler le week-end et les jours fériés. Il peut être soumis à des astreintes et devra s'adapter aux habitudes de fonctionnement de (s) l'atelier(s) (de l'exploitant) sur lequel il est amené à effectuer une prestation (cas des services de remplacement)

La mécanisation et l'automatisation des tâches sont croissantes sur les exploitations.

Dans le cadre de son travail, le salarié d'exploitation peut être amené à pratiquer la contention des animaux, ce qui nécessite une bonne condition physique et l'adoption de gestes, postures et tenues adaptés pour travailler en sécurité pour lui-même et pour les animaux (contexte sanitaire en élevage hors sol).

Le salarié pourra intervenir auprès d'animaux d'espèces différentes (bovine, ovine...), de races, stades et sexes différents (jeunes, femelles en lactation, mâles ou (et) femelles en engraissement, réforme...) qui nécessitent des soins ou des interventions adaptés. Lors des interventions, il veillera à respecter les prescriptions élémentaires du bien-être animal. Toute utilisation de produit pharmaco-vétérinaire devra être faite dans le cadre de la réglementation en vigueur, sous prescription d'un praticien et faire l'objet d'un enregistrement scrupuleux.

Dans le cadre de cette activité, il pourra côtoyer un intervenant extérieur (technicien, vétérinaire...). Enfin, le salarié peut travailler en équipe.

Indicateurs de réussite :

État des animaux

Respect des procédures lors de la traite

Respect du cahier des charges

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Qualité de l'entretien du matériel, des bâtiments et des installations

Technicité de la manipulation et précision des gestes pour éviter le stress et les blessures aux animaux

Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Observer l'état et le comportement des animaux Exécuter la traite dans les conditions d'hygiène et sécurité Repérer les symptômes de mauvaise santé Détecter les boiteries Maîtriser les différentes méthodes de la contention des animaux Réaliser des traitements par voie orale Enregistrer les traitements ...</p>	<p>Principales maladies Caractéristiques des principales matières actives Méthodes de traitement alternatives (dont homéopathie) Réglementations sanitaires Notion de prophylaxie règles d'hygiène et de sécurité Caractéristiques du fonctionnement de la machine à traire ...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier le comportement et l'état de santé des animaux Faire preuve de réactivité Anticiper pour limiter les risques Mettre en œuvre tous les moyens de prévention ...</p>	<p>Rendre compte à son responsable Avoir le sens de l'observation du comportement des animaux Etre réactif en cas de problème Adapter son comportement aux animaux lors des interventions Respecter les gestes et postures pour préserver sa santé et sa sécurité Travailler en équipe</p>

Support Porcs Alimentation des animaux

Situations professionnelles significatives

- Distribution des aliments, manuelle ou mécanisée
- Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas
- Travaux des surfaces associées à l'élevage

Finalité :

Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité de l'ouvrier d'exploitation porcine est le plus souvent circonscrite à ce qui touche à l'atelier spécialisé de porcs dans l'exploitation. Elle s'exerce dans un ou plusieurs bâtiments et pour un ou plusieurs lots ou bandes d'animaux.

En ce qui concerne l'alimentation des porcs, la responsabilité de l'ouvrier couvre la préparation, la distribution des aliments manuellement ou à l'aide de matériels ou d'équipements qui peuvent être automatisés ainsi que la vérification de la consommation des aliments et de la disponibilité de l'eau.

L'ouvrier d'exploitation porcine dispose d'une autonomie variable mais le plus souvent restreinte suivant les structures au sein desquelles il exerce son activité.

Il rend compte régulièrement de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique. Il doit alerter ce dernier en cas d'anomalie pour laquelle on ne lui a pas confié le traitement. Il doit aussi faire valider toute initiative auprès de son supérieur avant d'agir.

Environnement de travail :

L'activité de l'ouvrier d'exploitation porcine varie selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...). Elle s'opère néanmoins le plus souvent à l'intérieur des bâtiments d'élevage en contact permanent avec les animaux, sauf dans le cas des travaux des surfaces fourragères associées à l'élevage.

Dans les bâtiments, l'activité s'exerce souvent en zone à atmosphère contrôlée. L'ouvrier peut être exposé à la poussière, aux bruits, aux odeurs et à l'utilisation de produits chimiques. Il peut aussi travailler en présence d'animaux dont le comportement peut être dangereux.

Le port de tenue professionnelle est parfois requis notamment dans les bâtiments où se trouvent des animaux fragiles ou de grande valeur et, le cas échéant, dans les unités de transformation de l'exploitation.

Son travail l'amène fréquemment à porter des charges notamment lors de l'alimentation et du transfert d'animaux ou de produits. Le travail requiert donc une bonne condition physique et l'adoption des gestes et postures de sécurité.

En fonction du cycle de vie des animaux, l'ouvrier d'exploitation porcine peut être amené à travailler en dehors des horaires classiques et la nuit. Il peut être soumis à des astreintes le week-end et les jours fériés.

L'ouvrier d'exploitation porcine ou de volaille travaille seul ou en équipe (avec le chef d'exploitation ou d'autres ouvriers).

Indicateurs de réussite :

Appréciation de la gravité d'un problème et de l'urgence d'intervention

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Application dans la distribution des aliments

Qualité de l'entretien du matériel et des installations

Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Organiser ses activités dans l'élevage</p> <p>Utiliser les équipements conformément aux instructions</p> <p>Identifier les différents stades physiologiques des animaux</p> <p>Apprécier la qualité des aliments</p> <p>Préparer les aliments</p> <p>Procéder à la distribution manuelle ou mécanisée des aliments auprès des animaux</p> <p>Apprécier le comportement d'un animal ou d'un lot d'animaux en ce qui concerne son alimentation</p> <p>Apprécier la croissance et le développement</p> <p>Enregistrer les données relevant de l'alimentation et la croissance sur les supports requis</p> <p>Respecter les modes opératoires définis pour l'alimentation</p> <p>Techniques d'approche et de manipulation des animaux</p>	<p>Calcul de volume, proportion...</p> <p>Principes de fonctionnement des principaux équipements et machines spécifiques à l'alimentation des porcs et de volailles</p> <p>Risques, sécurité et protections spécifiques</p> <p>Stades physiologiques et alimentation</p> <p>Règles d'hygiène</p> <p>Principales pathologies liées à l'alimentation</p> <p>Principaux systèmes de production en porc selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air, ...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé, ...)</p> <p>Modes de conduite de l'élevage de porcs (notamment la conduite en bande)</p> <p>Indicateurs de Gestion Technique des Troupeaux de Truies GTTT (naisseurs) et en Gestion Technico-Économique GTE (naisseurs-engraisseurs)</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier la qualité de l'ambiance globale d'un bâtiment d'élevage</p> <p>Avoir l'œil de l'éleveur</p> <p>Adapter son activité et les modes opératoires prescrits en fonction des aléas</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>Anticiper les risques</p> <p>Proposer des améliorations afin de faciliter le travail et de limiter les risques</p>	<p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Adopter en permanence un comportement favorisant l'hygiène et la sécurité</p> <p>Etre rigoureux dans la mise en œuvre des modes opératoires</p> <p>Respecter les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des matériels et des produits</p> <p>Respecter les limites de ses responsabilités</p> <p>Respecter les règles de confidentialité</p>

Support Porcs

Surveillance et soins aux animaux

Situations professionnelles significatives

- Repérage des anomalies
- Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas
- Manipulations et interventions

Finalité :

Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité de l'ouvrier d'exploitation porcine est le plus souvent circonscrite à ce qui touche à l'atelier spécialisé de porcs dans l'exploitation. Elle s'exerce dans un ou plusieurs bâtiments et pour un ou plusieurs lots ou bandes d'animaux.

En matière de surveillance et d'interventions, la responsabilité de l'ouvrier se limitera le plus souvent au maintien de bonnes conditions d'ambiance (propreté des installations et des animaux, litière, aération, eau...) et à la vérification de leur état de santé, leur comportement et leur croissance. On peut aussi lui confier l'administration de traitements, l'identification, la réception, le transfert et l'enlèvement d'animaux ainsi que certaines opérations ou soins particuliers (exemples : assistance aux mises bas, castration des porcelets, sevrage). Ces responsabilités incluent généralement des enregistrements sur les supports prévus.

Il rend compte régulièrement de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique. Il doit alerter ce dernier en cas d'anomalie. Il doit aussi faire valider toute initiative nouvelle auprès de son supérieur avant d'agir.

Environnement de travail :

L'activité de l'ouvrier d'exploitation porcine varie selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air, ...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...). Elle s'opère néanmoins le plus souvent à l'intérieur des bâtiments d'élevage en contact permanent avec les animaux, sauf dans le cas des travaux des surfaces fourragères associées à l'élevage.

Dans les bâtiments, l'activité s'exerce souvent en zone à atmosphère contrôlée. L'ouvrier peut être exposé à la poussière, aux bruits, aux odeurs et à l'utilisation de produits chimiques. Il peut aussi travailler en présence d'animaux dont le comportement peut être dangereux.

Le port de tenue professionnelle est parfois requis notamment dans les bâtiments où se trouvent des animaux fragiles ou de grande valeur et, le cas échéant, dans les unités de transformation de l'exploitation.

Son travail l'amène fréquemment à porter des charges notamment lors de l'alimentation et du transfert d'animaux ou de produits. Le travail requiert donc une bonne condition physique et l'adoption des gestes et postures de sécurité.

En fonction du cycle de vie des animaux, l'ouvrier d'exploitation porcine peut être amené à travailler en dehors des horaires classiques et la nuit. Il peut être soumis à des astreintes le week-end et les jours fériés.

L'ouvrier d'exploitation porcine travaille seul ou en équipe (avec le chef d'exploitation ou d'autres ouvriers).

Indicateurs de réussite :

Nombre d'anomalies résolues par le salarié

Respect des consignes

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Technicité de la manipulation et précision des gestes pour respecter le bien-être animal.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Identifier les différents stades physiologiques des animaux</p> <p>Apprécier l'état de santé et le comportement d'un animal ou d'un lot d'animaux</p> <p>Identifier les anomalies chez un animal ou un lot d'animaux ou un produit issu de l'élevage</p> <p>Contrôler le fonctionnement des équipements (ventilateurs, chauffage, éclairage, ...)</p> <p>Repérer un dysfonctionnement ou une panne sur les matériels et équipements de l'élevage</p> <p>Traiter l'anomalie ou le dysfonctionnement dans la limite de ses responsabilités : intervention ou alerte</p> <p>Approcher, isoler, contenir et manipuler un animal ou un groupe d'animaux</p> <p>Enregistrer les données relevant de ses observations et interventions sur les supports requis</p> <p>Apprécier les risques encourus par les animaux lors de ses interventions</p> <p>Apprécier les risques encourus pour soi et les autres lors de ses interventions</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préventives pour écarter tout risque sanitaire et lié aux personnes</p> <p>Respecter les animaux, les produits et les équipements</p> <p>Respecter les modes opératoires définis pour les soins et les autres interventions</p> <p>Réaliser des traitements</p> <p>Assister les animaux lors des mises bas</p> <p>Prodiguer les premiers soins aux nouveau-nés</p> <p>Effectuer les opérations de castration, d'amputation de la queue et des dents des porcelets,</p> <p>Sevrer des porcelets</p>	<p>Calcul de volume, proportion...</p> <p>Risques, sécurité et protections spécifiques</p> <p>Stades physiologiques de l'animal au cours du cycle de production</p> <p>Anatomie et physiologie de la reproduction</p> <p>Principales races et leurs caractéristiques</p> <p>principales pathologies et notions de prophylaxie</p> <p>Techniques d'approche, de manipulation et de contention des animaux</p> <p>Principaux systèmes de production en porc selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...)</p> <p>Modes de conduite de l'élevage de porcs (notamment la conduite en bande)</p> <p>Indicateurs de Gestion Technique des Troupeaux de Truies GTTT (naisseurs) et en Gestion Technico-Économique GTE (naisseurs-engraisseurs)</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier la qualité de l'ambiance globale dans le bâtiment d'élevage</p> <p>Avoir l'œil de l'éleveur</p> <p>Adapter son activité et les modes opératoires prescrits en fonction des aléas</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>Anticiper les risques</p> <p>proposer des améliorations afin de faciliter le travail et de limiter les risques</p> <p>...</p>	<p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Etre rigoureux dans la mise en œuvre des modes opératoires</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>faire valider ses initiatives auprès de ses supérieurs avant d'agir lorsqu'elles ne relèvent pas des consignes habituelles</p> <p>Respecter les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des matériels et des produits</p> <p>Respecter les limites de ses responsabilités</p> <p>Respecter les règles de confidentialité</p> <p>...</p>

Support Volailles Alimentation des animaux

Situations professionnelles significatives

- Distribution des aliments, manuelle ou mécanisée
- Travaux des surfaces associées à l'élevage

Finalité :

Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité de l'ouvrier d'exploitation avicole est le plus souvent circonscrite à ce qui touche à l'atelier spécialisé de volailles dans l'exploitation. Elle s'exerce dans un ou plusieurs bâtiments et pour un ou plusieurs lots ou bandes d'animaux.

En ce qui concerne l'alimentation des volailles, la responsabilité de l'ouvrier couvre la préparation, la distribution des aliments manuellement ou à l'aide de matériels ou d'équipements qui peuvent être automatisés ainsi que la vérification de la consommation des aliments et de la disponibilité de l'eau.

L'ouvrier d'exploitation avicole dispose d'une autonomie variable mais le plus souvent restreinte suivant les structures au sein desquelles il exerce son activité.

Il rend compte régulièrement de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique. Il doit alerter ce dernier en cas d'anomalie pour laquelle on ne lui a pas confié le traitement. Il doit aussi faire valider toute initiative auprès de son supérieur avant d'agir.

Environnement de travail :

L'activité de l'ouvrier d'exploitation avicole varie selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé, ...). Elle s'opère néanmoins le plus souvent à l'intérieur des bâtiments d'élevage en contact permanent avec les animaux.

Dans les bâtiments, l'activité s'exerce souvent en zone à atmosphère contrôlée. L'ouvrier peut être exposé à la poussière, aux bruits, aux odeurs et à l'utilisation de produits chimiques.

Le port de tenue professionnelle est parfois requis notamment dans les bâtiments où se trouvent des animaux fragiles ou de grande valeur et, le cas échéant, dans les unités de transformation de l'exploitation.

Son travail l'amène fréquemment à porter des charges notamment lors de l'alimentation et du transfert d'animaux ou de produits. Le travail requiert donc une bonne condition physique et l'adoption des gestes et postures de sécurité.

En fonction du cycle de vie des animaux, l'ouvrier d'exploitation avicole peut être amené à travailler en dehors des horaires classiques et la nuit. Il peut être soumis à des astreintes le week-end et les jours fériés.

L'ouvrier d'exploitation porcine ou de volaille travaille seul ou en équipe (avec le chef d'exploitation ou d'autres ouvriers).

Indicateurs de réussite :

Appréciation de la gravité d'un problème et de l'urgence d'intervention

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Application dans la distribution des aliments

Qualité de l'entretien du matériel et des installations

Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Organiser ses activités dans l'élevage</p> <p>Utiliser les équipements conformément aux instructions</p> <p>Identifier les différents stades physiologiques des animaux</p> <p>Apprécier la qualité des aliments</p> <p>Préparer les aliments</p> <p>Procéder à la distribution manuelle ou mécanisée des aliments auprès des animaux</p> <p>Apprécier le comportement d'un animal ou d'un lot d'animaux en ce qui concerne son alimentation</p> <p>Apprécier la croissance et le développement</p> <p>Enregistrer les données relevant de l'alimentation et la croissance sur les supports requis</p> <p>Respecter les modes opératoires définis pour l'alimentation</p> <p>Techniques d'approche et de manipulation des animaux</p>	<p>Calcul de volume, proportion...</p> <p>Principes de fonctionnement des principaux équipements et machines spécifiques à l'alimentation des volailles</p> <p>Risques, sécurité et protections spécifiques</p> <p>Espèces utilisées dans les élevages de volailles et principales différences quant à leur alimentation</p> <p>Alimentation selon les stades physiologiques de l'animal</p> <p>Symptômes des troubles nutritionnels</p> <p>Indicateurs de résultats technico-économiques en production de volaille</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier la qualité de l'ambiance globale d'un bâtiment d'élevage</p> <p>Avoir l'œil de l'éleveur</p> <p>Adapter son activité et les modes opératoires prescrits en fonction des aléas</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>Anticiper les risques</p> <p>Proposer des améliorations afin de faciliter le travail et de limiter les risques</p>	<p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Adopter en permanence un comportement favorisant l'hygiène et la sécurité</p> <p>Etre rigoureux dans la mise en œuvre des modes opératoires</p> <p>Respecter les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des matériels et des produits</p> <p>Respecter les limites de ses responsabilités</p> <p>Respecter les règles de confidentialité</p>

Support Volailles

Surveillance et soins aux animaux

Situations professionnelles significatives

- Repérage des anomalies
- Manipulations et interventions

Finalité :

Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité de l'ouvrier d'exploitation avicole est le plus souvent circonscrite à ce qui touche à l'atelier spécialisé dans l'exploitation. Elle s'exerce dans un ou plusieurs bâtiments et pour un ou plusieurs lots ou bandes d'animaux.

En matière de surveillance et d'interventions, la responsabilité de l'ouvrier se limitera le plus souvent au maintien de bonnes conditions d'ambiance (propreté des installations et des animaux, litière, aération, eau...) et à la vérification de leur état de santé, leur comportement et leur croissance. On peut aussi lui confier l'administration de traitements, l'identification, la réception, le transfert et l'enlèvement d'animaux ainsi que certaines opérations ou soins particuliers (exemples : ramassage d'œufs, débectage, gavage). Ces responsabilités incluent généralement des enregistrements sur les supports prévus.

Il rend compte régulièrement de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique. Il doit alerter ce dernier en cas d'anomalie. Il doit aussi faire valider toute initiative nouvelle auprès de son supérieur avant d'agir.

Environnement de travail :

L'activité de l'ouvrier d'exploitation avicole varie selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...). Elle s'opère néanmoins le plus souvent à l'intérieur des bâtiments d'élevage en contact permanent avec les animaux.

Dans les bâtiments, l'activité s'exerce souvent en zone à atmosphère contrôlée. L'ouvrier peut être exposé à la poussière, aux bruits, aux odeurs et à l'utilisation de produits chimiques. Le port de tenue professionnelle est parfois requis notamment dans les bâtiments où se trouvent des animaux fragiles ou de grande valeur et, le cas échéant, dans les unités de transformation de l'exploitation.

Son travail l'amène fréquemment à porter des charges notamment lors de l'alimentation et du transfert d'animaux ou de produits. Le travail requiert donc une bonne condition physique et l'adoption des gestes et postures de sécurité.

En fonction du cycle de vie des animaux, l'ouvrier d'exploitation avicole peut être amené à travailler en dehors des horaires classiques et la nuit. Il peut être soumis à des astreintes le week-end et les jours fériés. L'ouvrier d'exploitation porcine ou de volaille travaille seul ou en équipe (avec le chef d'exploitation ou d'autres ouvriers).

Indicateurs de réussite :

Nombre d'anomalies résolues par le salarié

Respect des consignes

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Technicité de la manipulation et précision des gestes pour respecter le bien-être animal.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Identifier les différents stades physiologiques des animaux</p> <p>Apprécier l'état de santé et le comportement d'un animal ou d'un lot d'animaux</p> <p>Identifier les anomalies chez un animal ou un lot d'animaux ou un produit issu de l'élevage (œufs...)</p> <p>Contrôler le fonctionnement des équipements (ventilateurs, chauffage, éclairage...)</p> <p>Repérer un dysfonctionnement ou une panne sur les matériels et équipements de l'élevage</p> <p>Traiter l'anomalie ou le dysfonctionnement dans la limite de ses responsabilités : intervention ou alerte</p> <p>Approcher, isoler, contenir et manipuler un animal ou un groupe d'animaux</p> <p>Enregistrer les données relevant de ses observations et interventions sur les supports requis</p> <p>Apprécier les risques encourus par les animaux lors de ses interventions</p> <p>Apprécier les risques encourus pour soi et les autres lors de ses interventions</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préventives pour écarter tout risque sanitaire et lié aux personnes</p> <p>Respecter les animaux, les produits et les équipements</p> <p>Respecter les modes opératoires définis pour les soins et les autres interventions</p> <p>Réaliser des traitements</p> <p>Vacciner des volailles</p> <p>Procéder aux opérations spécifiques à la volaille : ramassage et tri des œufs, débectage</p>	<p>Calcul de volume, proportion...</p> <p>Risques, sécurité et protections spécifiques</p> <p>Caractéristiques des espèces utilisées dans les élevages de volailles</p> <p>Stades physiologiques de l'animal au cours du cycle de production</p> <p>Anatomie et physiologie de la reproduction</p> <p>principales pathologies et notions de prophylaxie</p> <p>Techniques d'approche et de manipulation des animaux et lots d'animaux</p> <p>Principaux systèmes de production en volaille de chair, poules pondeuses, lapins, canards... selon le type d'élevage (hors-sol, semi plein-air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...)</p> <p>Modes de conduite de l'élevage</p> <p>Indicateurs de résultats technico-économiques en production de volaille</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier la qualité de l'ambiance globale dans le bâtiment d'élevage</p> <p>Avoir l'œil de l'éleveur</p> <p>Adapter son activité et les modes opératoires prescrits en fonction des aléas</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>Anticiper les risques</p> <p>proposer des améliorations afin de faciliter le travail et de limiter les risques</p> <p>...</p>	<p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Etre rigoureux dans la mise en œuvre des modes opératoires</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>faire valider ses initiatives auprès de ses supérieurs avant d'agir lorsqu'elles ne relèvent pas des consignes habituelles</p> <p>Respecter les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des matériels et des produits</p> <p>Respecter les limites de ses responsabilités</p> <p>Respecter les règles de confidentialité</p> <p>...</p>

2. Champs de compétences et situations professionnelles significatives en productions végétales

Les champs de compétences suivants sont communs à tous les supports de la production végétale : Horticulture, Arboriculture Viticulture et Grandes cultures.

Chacun de ces supports fait également l'objet de champs de compétences et de SPS spécifiques.

Champs de compétences communs aux supports de la production végétale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification avant mise en route - Conduite des engins agricoles en situation de travail 	Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité
Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et petites réparations des engins et du matériel - Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements 	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
Communication en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies après observation des cultures, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours 	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Champs de compétences Horticulture *(productions légumières/maraîchage, floriculture et pépinière)*

Champs de compétences	SPS	Finalités
Mise en place et entretien des cultures	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'implantation - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux
Production de plants, de fruits et de légumes	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des végétaux - Récolte et conditionnement 	Fournir des produits conformes en vue de leur commercialisation

Champs de compétences Arboriculture

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux liés aux productions arboricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Taille des arbres fruitiers - Travaux en vert - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de culture pour une production correspondant aux objectifs de durabilité
Opérations de récolte et post-récolte des fruits	<ul style="list-style-type: none"> - Récolte et conservation - Stockage et du conditionnement des fruits 	Fournir des produits conformes au(x) cahier(s) des charges en vue de leur commercialisation

Champs de compétences Viticulture

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux de conduite de la vigne	<ul style="list-style-type: none"> - Soins aux jeunes plants - Taille de la vigne - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de développement de la vigne pour une production correspondant aux objectifs de durabilité

Champs de compétences Grandes cultures

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux liés à la conduite des productions végétales	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux du sol et de semis - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de développement des cultures en minimisant les risques pour l'environnement dans un objectif de durabilité
Opérations de récolte	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de récolte - Stockage et conservation 	Assurer de bonnes conditions de récolte et de stockage

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification avant mise en route - Conduite des engins agricoles en situation de travail
Finalité : Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité.	
Environnement de travail :	
Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires.	
Le salarié est en capacité d'entretenir les différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux agricoles. Il est en capacité d'entretenir et d'effectuer de petites réparations (maçonnerie, ...) sur les bâtiments.	
Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne exécution de son travail. Il rend compte par des moyens appropriés au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité.	
Indicateurs de réussite :	
Respect des consignes et des procédures internes	
Rigueur dans la gestion du temps	
Rigueur dans l'utilisation des matériels et engins	
Absence d'incidents et d'accidents	
...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i>	
<i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Utiliser les engins, matériels et équipements agricoles	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle
Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins et matériels agricoles	Connaissances des engins, matériels et équipements agricoles
Détecter une anomalie de fonctionnement des engins, matériels et équipements agricoles	Connaissances des règles de sécurité et des risques professionnels
Interrompre le travail en cas d'anomalie	Connaissance des réglages, de l'utilisation et de la conduite des matériels
Adapter la vitesse de conduite à la spécificité des travaux en cours et aux conditions d'utilisation	
Faire les vérifications d'usage avant mise en route	
Connaître les différents types de matériels et leur fonctionnement (utilisation)	
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)	
Savoir lire et comprendre une notice technique	
Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail	
Interrompre le travail en cas d'anomalie	
Nettoyer, vérifier, ranger les différents équipements, matériels et produits	
...	

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue</p> <p>Maîtriser la diversité des opérations techniques</p> <p>Détecter une anomalie (dysfonctionnement) de fonctionnement des engins, matériels et équipements agricoles et effectuer un réglage ou une petite réparation si nécessaire</p> <p>Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans la conduite des différentes opérations liées aux productions végétales</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Respecter le temps global nécessaire pour chaque opération</p> <p>...</p>	<p>Respecter les consignes de travail et l'organisation prescrite, les horaires</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Respecter (prendre soin) les matériels et engins</p> <p>Utiliser de manière prudente les matériels et engins</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Avoir le sens pratique de l'organisation</p> <p>...</p>

Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements

Situations professionnelles significatives

- Entretien et petites réparations des engins et du matériel
- Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements

Finalité : Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements

Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires.

Le salarié est en capacité d'entretenir les différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux agricoles. Il est en capacité d'entretenir et d'effectuer de petites réparations (maçonnerie, ...) sur les bâtiments.

Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne exécution de son travail. Il rend compte par des moyens appropriés au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité.

Indicateurs de réussite :

Compréhension et respect des consignes

Bon état (entretien régulier) de marche des engins, matériels et équipements

Absence de défaut d'entretien des engins, matériels et équipements

Fonctionnalité des bâtiments

Réalisation d'opérations d'entretiens et de maintenance de premier niveau des équipements et du bâti

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Entretien et réparer les engins, matériels et équipements agricoles Petits travaux d'entretien (maçonnerie, soudure, couverture, plomberie, peinture ...) Observer l'état des engins, matériels, équipements et bâtiments Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins, matériels et équipements agricoles Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Assurer l'entretien courant du matériel et du bâti (être bricoleur) et changer les consommables Savoir lire et comprendre une notice technique ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des engins, matériels, équipements agricoles Connaissances de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures Connaissance des réglages et de la conduite des matériels Connaissances des interventions d'entretien des équipements et du bâti : vidange, changement de filtre, bases de la soudure (arc, autogène, mig, mag...), base en électricité, petite plomberie... ...
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue Faire preuve d'autonomie dans l'entretien des engins, matériels, équipements et bâtiments agricoles...	Respecter l'organisation prescrite, les horaires Respecter les «gestes et postures» Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir le sens de l'observation...

Communication en situation professionnelle	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies après observation des cultures, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours
Finalité : Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail	
Responsabilité / autonomie : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.	
<p>Environnement de travail :</p> <p>Cet emploi s'exerce indifféremment dans tous types d'exploitations ou d'entreprises de travaux agricoles et la communication en situation professionnelle est une activité quotidienne nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise en lien avec ses partenaires. Le salarié est en capacité de communiquer avec son supérieur hiérarchique, ses collègues de travail ou avec un tiers pour transmettre les informations, observations et données, utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail. Il travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne compréhension des consignes reçues et de la fiabilité des informations transmises. Il rend compte par des moyens appropriés (oralement ou par écrit) au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité. La communication en situation professionnelle exige un niveau convenable d'expression écrite et orale pour comprendre et être compris. Elle exige également, de plus en plus, une connaissance et une maîtrise de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (téléphonie, informatique...).</p>	
<p>Indicateurs de réussite :</p> <p>Compréhension et respect des consignes Intelligibilité et fiabilité des informations transmises Qualité des relations de travail Capacité à travailler en équipe Respect des procédures d'enregistrement de données Rigueur dans l'enregistrement des données Aisance communicationnelle Signalement des dysfonctionnements et anomalies ...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
S'exprimer oralement (de manière claire, structurée et concise) S'exprimer par écrit (de manière claire, structurée et concise) Argumenter Utiliser un téléphone portable, un ordinateur, un appareil photo Enregistrer (saisir) des données Utiliser des logiciels professionnels Observer et rendre compte ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Techniques de communication & usage des TIC ...

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son comportement et sa communication en fonction de ses interlocuteurs et situations plus ou moins complexe</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des techniques de communication et technologies de l'information et de la communication (TIC)</p> <p>Argumenter</p> <p>...</p>	<p>Respecter les consignes données</p> <p>Respecter les règles (explicites et implicites) de communication et procédures d'enregistrement</p> <p>Faire preuve de rigueur dans la saisie et l'enregistrement des données</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Avoir un esprit d'équipe</p> <p>Respecter les règles de savoir-vivre et de bienséance</p>

Horticulture

Mise en place et entretien des cultures

Situations professionnelles significatives

- Travaux d'implantation
- Application de produits phytopharmaceutiques
- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives

Finalité :

Assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux

Responsabilité / autonomie :

Le salarié exécute des tâches sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique tout en étant responsable de son poste de travail. Il doit faire preuve d'un sens aigu de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions, de l'utilisation des divers matériels et équipements. Il travaille seul ou en équipe et sa permanence sur les lieux de productions lui confère une position privilégiée pour percevoir les changements, les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa est importante.

Dans l'exécution des tâches, il doit respecter la réglementation, anticiper des risques possibles et s'adapter à des aléas climatiques ou autres pour lesquels, il serait amené à prendre des décisions.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce dans des entreprises horticoles. Les activités s'effectuent à l'extérieur comme à l'intérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. Dans les serres de multiplication, l'ambiance est chaude et humide et l'environnement sonore est relativement discret.

La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité. Le salarié est souvent amené à travailler simultanément en dehors et à l'intérieur des serres à multiplication, et subir des chocs de conditions d'ambiance (thermiques et hydriques).

L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux opérations de fertilisation, d'amendements et l'application de traitements phytopharmaceutiques des cultures est permanente. L'utilisation de différents matériels nécessite le respect des règles de prévention des risques professionnels (concernant l'hygiène et la sécurité). Le certificat individuel d'aptitude (nommé Certiphyto) est obligatoire pour les professionnels utilisant des pesticides.

Indicateurs de réussite :

- Respect de la chronologie des opérations
- Respect des consignes et des procédures internes
- Rigueur dans l'exécution des opérations
- Pourcentages de levées des semis (faculté et énergie germinative)
- Pourcentages de reprises pour les multiplications végétatives.
- ...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Nettoyer et préparer les lieux de cultures: parcelles, plate-forme, ombrières....</p> <p>Préparer le sol : labours, travaux superficiels</p> <p>Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité</p> <p>Piqueter une parcelle ou une plate-forme</p> <p>Poser des films plastiques</p> <p>Mettre en place des équipements nécessaires à la conduite des cultures : gaines d'arrosage, palissage, tuteurage, ombrières</p> <p>Effectuer des opérations culturales nécessaires au développement des cultures: palissage....</p> <p>Apprécier les besoins en eau</p> <p>Vérifier et entretenir les systèmes d'irrigation</p> <p>Appliquer des produits phytosanitaires</p> <p>Mettre en œuvre des techniques alternatives (protection des végétaux)</p> <p>Observer le stade de développement et l'état des végétaux</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Récolter manuellement ou mécaniquement des végétaux</p> <p>Enregistrer des données</p> <p>...</p>	<p>Connaissance des végétaux à produire</p> <p>Connaissances des stades semis et plantules des végétaux à produire</p> <p>Connaissances des différents stades physiologiques</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité</p> <p>Utilisation des matériels, installations et bâtiments en respectant les règles de sécurité</p> <p>Eléments d'ambiance influant sur la croissance des végétaux</p> <p>Connaissance des types d'entreprises de productions horticoles</p> <p>Connaissance de la réglementation concernant l'application de produits phytosanitaires et des risques professionnels</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe</p> <p>Réagir à une situation imprévue</p> <p>Observer l'état physiologique des plants</p> <p>Identifier les végétaux à produire</p> <p>Repérer les différents stades physiologiques</p> <p>Situer l'entreprise dans son contexte économique</p> <p>...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Etre ponctuel et respecter les délais de réalisation des tâches</p> <p>Prévenir le cas échéant de son impossibilité d'assurer son activité</p> <p>S'intégrer dans le milieu du travail</p> <p>Rendre compte des anomalies constatées</p> <p>Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés</p> <p>Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>...</p>

Horticulture	
Production de plants, de fruits et de légumes	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des végétaux - Récolte et conditionnement
Finalité :	
Fournir des produits conformes en vue de leur commercialisation	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié exécute des tâches sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique tout en étant responsable de son poste de travail. Il doit faire preuve d'un sens aigu de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions, de l'utilisation des divers matériels et équipements. Il travaille seul ou en équipe et sa permanence sur les lieux de productions lui confère une position privilégiée pour percevoir les changements, les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa est importante.</p> <p>Dans l'exécution des tâches, il doit respecter la réglementation, anticiper des risques possibles et s'adapter à des aléas climatiques ou autres pour lesquels, il serait amené à prendre des décisions.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des entreprises horticoles. La multiplication des végétaux se déroule dans des serres de multiplication, des châssis ou en plein champ. Les activités s'effectuent à l'extérieur comme à l'intérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. Dans les serres de multiplication, l'ambiance est chaude et humide et l'environnement sonore est relativement discret.</p> <p>La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité. Le salarié est souvent amené à travailler simultanément en dehors et à l'intérieur des serres à multiplication, et subir des chocs de conditions d'ambiance (thermiques et hydriques).</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect de la chronologie des opérations</p> <p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>Rigueur dans l'exécution des opérations</p> <p>Pourcentages de levées des semis (faculté et énergie germinative)</p> <p>Pourcentages de reprises pour les multiplications végétatives.</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiche</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Désinfecter les matériels et équipements</p> <p>Préparer les mélanges, substrats et supports de cultures</p> <p>Assurer la multiplication des végétaux: semis, bouturages, greffages...</p> <p>Réaliser des opérations nécessaires pour une bonne reprise et pour l'acclimatation des végétaux multipliés</p> <p>Procéder aux repiquages, rempotages, transplantations</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité</p> <p>...</p>	<p>Observation de l'état physiologique des plants</p> <p>Identification les végétaux à produire</p> <p>Connaissances des stades semis et plantules des végétaux à produire</p> <p>Connaissances des différents stades physiologiques</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité</p> <p>Utilisation des matériels, installations et bâtiments en respectant les règles de sécurité</p> <p>Eléments d'ambiance influant sur la croissance des végétaux</p> <p>Connaissance des types d'entreprises de productions horticoles</p> <p>Connaissance des critères de qualité des produits...</p>

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe Réagir à une situation imprévue Participer à l'identification des maladies courantes Suspendre le travail en cas de nécessité Identifier les partenaires de l'entreprise Repérer les sources réglementaires de l'activité de l'entreprise ...	Respecter l'organisation prescrite Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Etre ponctuel et respecter les délais de réalisation des tâches Prévenir le cas échéant de son impossibilité d'assurer son activité S'intègre dans le milieu du travail Rendre compte des anomalies constatées Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité Avoir le sens de l'observation ...

Arboriculture

Travaux liés aux productions arboricoles

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Taille des arbres fruitiers - Travaux en vert - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives
Finalité :	
Assurer de bonnes conditions de culture pour une production correspondant aux objectifs de durabilité	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur.</p> <p>Le salarié travaille seul dans le verger, même s'il fait partie d'une équipe. Il s'assure de la bonne exécution de son travail et rend compte de son activité.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des exploitations arboricoles, avec une ou plusieurs variétés fruitières.</p> <p>Les activités peuvent être soumises aux rythmes des saisons et des chantiers et s'exercer durant les congés de fin de semaine et les jours fériés. Elles s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité.</p> <p>L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux opérations de fertilisation, d'amendements et l'application de traitements phytopharmaceutiques des cultures est permanente. L'utilisation de différents matériels nécessite le respect des règles de prévention des risques professionnels (concernant l'hygiène et la sécurité). Le certificat individuel d'aptitude (nommé Certiphyto) est obligatoire pour les professionnels utilisant des pesticides.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des productions arboricoles</p> <p>Rigueur dans l'implantation des vergers</p> <p>Qualité de la taille des arbres fruitiers</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Observer l'état et le comportement des vergers Pratiquer différentes tailles de production, de régénération... Apprécier les besoins en eau Vérifier et entretenir les systèmes d'irrigation Appliquer des produits phytosanitaires Mettre en œuvre des techniques alternatives (protection des végétaux) Observer le stade de développement et l'état des végétaux Apprécier l'état des produits récoltés Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Lire des étiquettes de produits phytopharmaceutiques et de fertilisation Enregistrer des données Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité ...</p>	<p>Connaissances de la biologie des végétaux Connaissances des différentes techniques de taille Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels spécifique à l'arboriculture Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume (dosage des bouillies, densité de plantation...) Vocabulaire technique lié à l'activité arboricole Connaissance de la réglementation concernant l'application de produits phytosanitaires et des risques professionnels ...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe Participer à l'identification des maladies courantes dans un verger Effectuer les opérations de fertilisations, et de traitements phytopharmaceutiques Réagir à une situation imprévue Suspension du travail en cas de nécessité ...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir le sens de l'observation ...</p>

Arboriculture	
Opérations de récolte et de post-récolte des fruits	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Récolte et conservation - Stockage et conditionnement des fruits
Finalité :	
Fournir des produits conformes au(x) cahier(s) des charges en vue de leur commercialisation	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur.</p> <p>Le salarié travaille seul ou en équipe. Il s'assure de la bonne exécution de son travail et rend compte de son activité.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des exploitations arboricoles, avec une ou plusieurs variétés fruitières.</p> <p>Les activités peuvent être soumises aux rythmes des saisons et des chantiers et s'exercer durant les congés de fin de semaine et les jours fériés. Elles s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect de la chronologie des opérations visant à la récolte des fruits</p> <p>Rigueur dans la manipulation des fruits lors de la récolte et du conditionnement des produits</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre du calibrage et de l'étiquetage</p> <p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Apprécier l'état des fruits à récolter</p> <p>Manipuler les fruits avec précaution</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité</p> <p>...</p>	<p>Connaissances de la biologie des végétaux</p> <p>Connaissances des stades de maturité des fruits</p> <p>Connaissance des critères de qualité des produits</p> <p>Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels spécifique à l'arboriculture</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité arboricole</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe</p> <p>Effectuer les opérations de tri, de sélection, de calibrage des fruits</p> <p>Réagir à une situation imprévue</p> <p>Suspendre le travail en cas de nécessité</p> <p>...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite</p> <p>Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>...</p>

Viticulture

Travaux de conduite de la vigne

Situations professionnelles significatives

- Soins aux jeunes plants
- Taille de la vigne
- Application de produits phytopharmaceutiques
- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives

Finalité :

Assurer de bonnes conditions de développement de la vigne pour une production correspondant aux objectifs de durabilité

Responsabilité / autonomie :

Le salarié est responsable de l'entretien courant du matériel qu'il utilise. Avec l'expérience et la confiance de l'employeur, ou en groupement d'employeurs, sa marge d'autonomie et de responsabilité peut s'accroître.

Le salarié viticole travaille dans les vignes sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Il respecte les consignes des opérations qu'il effectue seul la plupart du temps pour l'entretien du vignoble.

Il est responsable de ses appréciations, coupes et interventions (réorientation, remplacement, restructuration...), ainsi que pour détecter les anomalies et en rend compte. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur. Le salarié travaille souvent seul, même s'il fait partie d'une équipe.

Environnement de travail :

Selon le mode de production (raisonné, biologique...), les types d'intervention sont différents mais mobilisent des compétences de même nature.

Les travaux en vert commencent généralement à partir d'avril et se succèdent jusqu'à la période qui précède les vendanges. Certaines opérations nécessitent d'être réalisées à plusieurs reprises. La taille se déroule selon le cas de novembre à mars.

Les activités s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité. L'utilisation de différents matériels nécessite le respect des règles de prévention des risques professionnels (concernant l'hygiène et la sécurité).

L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux opérations de fertilisation, d'amendements et l'application de traitements phytopharmaceutiques des cultures est permanente. L'utilisation de différents matériels nécessite le respect des règles de prévention des risques professionnels (concernant l'hygiène et la sécurité). Le certificat individuel d'aptitude (nommé Certiphyto) est obligatoire pour les professionnels utilisant des pesticides.

Indicateurs de réussite :

- Qualité des interventions techniques sur le végétal
- Qualité des observations et de la surveillance des végétaux
- Application des règles de sécurité et d'utilisation des matériels
- Respect des procédures et de la chronologie des travaux
- Qualité des contrôles effectués
- Respect des consignes et des procédures internes

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Planter, tuteurer, arroser, palisser Supprimer les rejets de porte-greffe Affûter les outils et les manipuler en sécurité Apprécier l'aspect et la vigueur d'un cep Choisir les bois à éliminer suivant l'objectif de la taille Utiliser en sécurité différents types de sécateurs Réaliser l'arcure, l'attachage Evacuer et traiter les bois Effectuer un soin sur une plaie de taille Appliquer des produits phytosanitaires Mettre en œuvre des techniques alternatives (protection des végétaux) Observer le stade de développement et l'état des végétaux Appliquer les règles de sécurité et les principes de protection de la personne dans l'ensemble des activités Ranger, désinfecter, entretenir le matériel Enregistrer des données ...</p>	<p>Types de taille et incidence sur le développement de la vigne et sur la production Caractéristiques du matériel végétal (porte-greffes, cépages) Principales maladies, parasites et adventices de la vigne Notions de base sur la texture, la structure des sols Principaux facteurs de rendement Relations entre mode de conduite et production (quantité, qualité) Caractéristiques des matériels Rôle et techniques de palissage Règles de sécurité des biens et des personnes, risques liés aux activités Connaissance de la réglementation concernant l'application de produits phytosanitaires et des risques professionnels ...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Réaliser la taille en autonomie en respectant un objectif de production donné Adapter sa pratique à des situations différentes Repérer une situation critique, transmettre l'information et/ou proposer une solution Exécuter les gestes professionnels avec une rapidité et une régularité compatible avec la préservation de son intégrité physique et sa santé à long terme ...</p>	<p>Veiller à la précision et au soin des gestes Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Signaler rapidement les anomalies observées Respecter l'organisation prescrite Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés Avoir le sens de l'observation ...</p>

Grandes cultures	
Travaux liés à la conduite des productions végétales	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux du sol et de semis - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives
Finalité :	
Assurer de bonnes conditions de développement des cultures en minimisant les risques pour l'environnement dans un objectif de durabilité	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur.</p> <p>Le salarié travaille seul ou en équipe. Il s'assure de la bonne exécution de son travail et rend compte de son activité.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires, en relation avec l'activité d'une exploitation de grandes cultures.</p> <p>L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux des cultures et des récoltes est permanente.</p> <p>Les activités peuvent être soumises aux rythmes des saisons et des chantiers (moisson, ...) et s'exercer durant les congés de fin de semaine et les jours fériés, voire de nuit. Elles s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des productions végétales</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Rigueur dans l'utilisation et la conduite des matériels et engins</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Utiliser les matériels et engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Observer le stade de développement et l'état des végétaux</p> <p>Réaliser les opérations de préparation du sol</p> <p>Préparer les semences et les plants</p> <p>Réaliser les semis et plantations</p> <p>Entretien des cultures de façon manuelle ou mécanisée</p> <p>Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Appliquer la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Interrompre le travail en cas d'anomalie</p> <p>...</p>	<p>Connaissances des végétaux</p> <p>Connaissances agronomiques</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle</p> <p>Connaissances des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Connaissances de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Connaissances des risques professionnels</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue</p> <p>Observer (finement ou qualitativement) le stade de développement et l'état des végétaux</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans la conduite des différentes opérations liées aux productions végétales</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite</p> <p>Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>...</p>

Grandes cultures

Opérations de récolte

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de récolte - Stockage et conservation
Finalité :	
Assurer de bonnes conditions de récolte et de stockage	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur.</p> <p>Le salarié travaille seul ou en équipe. Il s'assure de la bonne exécution de son travail et rend compte de son activité.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires, en relation avec l'activité d'une exploitation de grandes cultures.</p> <p>L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux des cultures et des récoltes est permanente.</p> <p>Les activités peuvent être soumises aux rythmes des saisons et des chantiers (moisson...) et s'exercer durant les congés de fin de semaine et les jours fériés, voire de nuit. Elles s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des productions végétales</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Rigueur dans l'utilisation des matériels et engins</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Utiliser les matériels et engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Observer le stade de développement et l'état des végétaux</p> <p>Récolter, stocker et transporter les productions</p> <p>Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Interrompre le travail en cas d'anomalie</p> <p>...</p>	<p>Connaissances des végétaux</p> <p>Connaissances agronomiques</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle</p> <p>Connaissances des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Connaissances de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Connaissances des risques professionnels</p> <p>...</p>

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue</p> <p>Observer (finement ou qualitativement) le stade et l'état des végétaux</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans la conduite des différentes opérations liées aux productions végétales</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite</p> <p>Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>...</p>

Annexe :
Définition des
rubriques d'une
fiche de
descripteurs
de compétences
d'un diplôme

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.

Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel³ expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétences particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

Fiche relative à [un champ de compétences donné]

Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative

Situations professionnelles significatives	<p>Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail</p> <p>Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglage des paramètres avant démarrage - Ajustement des activités en cours de travaux
Finalité :	
<p>Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.</p> <p>Exemple : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation</p>	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).</p> <p>Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.</p> <p>Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail</p> <p>Exemples : travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)</p>	

³ Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.

Indicateurs de réussite :

Eléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

Exemples :

- respect du cahier des charges

- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">- identifier les risques encourus à son poste de travail- assurer la maintenance et l'entretien du matériel- enregistrer les données liées à la conduite de la production- prendre en compte les conditions météorologiques- effectuer un traitement phytosanitaire- effectuer le réglage des machines...	<p>La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">- élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits- anticiper les accidents de fabrication- détecter rapidement les animaux présentant un potentiel- adapter les prestations aux évolutions de la clientèle...	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p>Attention : cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAF.</p> <p>Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">- veiller en permanence à la sécurité- être attentif aux souhaits des clients- faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process- veiller au respect des délais...

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1^{er} avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP

Juin 2016